AUTORISATION PARENTALE d’enregistrement ET D’UTILISATION

de la voix D’UN MINEUR

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre du projet spécifié ci-dessous, étant entendu que les objectifs de ce projet ont été préalablement expliqués aux élèves et à leurs responsables légaux.

# Désignation du projet audiovisuel

Projet pédagogique concerné (désignation sommaire) : Lis, lisons @Vierzon
Création d’une bibliothèque sonore accessible sur le mur collaboratif de la circonscription de Vierzon. Chaque classe inscrite choisit un livre ou un extrait de livre, en prépare la lecture haute voix et l’enregistre pour la partager avec les autres classes.

Nom et adresse de l’établissement :
………………………………………………………………………………………………………………………………

Titre de l’œuvre, si applicable (provisoire ou définitif) :
………………………………………………………………………………………………………………………………

# Modes d’exploitation envisagés

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Support | Durée | Étendue de la diffusion |
| En ligne | 3 ans | Mur collaboratif DIGIPAD de la circonscription de Vierzon.URL : <https://digipad.app/p/187166/889944c89bf21>*Si la classe utilise un livre numérique sous Book Creator, indiquez ci-dessous le lien qui permet de le consulter.*Livre numérique Book Creator.URL :  |

Je soussigné(e) : ………………………………………………………………………………………………………………………………

Domicilié(e) : ………………………………………………………………………………………………………………………………
………….……………………………………………………………………………………………………………………

autorise les organisateurs du projet à enregistrer, reproduire et représenter la voix de mon enfant, en partie ou en intégralité, ensemble ou séparément, sur les supports détaillés ci-dessus.

Cette autorisation est valable pour une durée de 3 ans à compter de la signature de la présente.

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l’image, le MENJ s’engage à ce que la publication et la diffusion de la voix du mineur ainsi que des commentaires l’accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, le sujet ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d’un libre accès aux photos et aux enregistrements concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci\*.**

La présente autorisation est consentie à titre gratuit.

La présente autorisation est délivrée en deux exemplaires, dont le premier m’/nous est remis et le second sera conservé par l’établissement.

Je/nous soussigné(e)(s) : …………………………………………………………. / ………………………………………………………………………………….

Représentant(s) légal/légaux de la personne désignée en tête de la présente, confirme/confirmons mon/notre consentement.

Fait à *:* ………………………………………….. Le *:* ……………………………………………….

Signature(s) manuscrite(s) du/des intéressé(e)(s) :

*(Précédée(s) de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »)*

*\* Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d’un droit de libre accès, de rectification, de modification et de suppression des données qui vous concernent. Pour toute réclamation, vous pouvez adresser un mail au délégué à la protection des données de votre académie La liste des délégués est à disposition sur la page :*

[*https://eduscol.education.fr/cid133975/delegues-a-la-protection-des-donnees.html*](https://eduscol.education.fr/cid133975/delegues-a-la-protection-des-donnees.html)

*Votre demande doit être accompagnée de la photocopie d’un titre d’identité comportant votre signature. Si cette démarche reste sans réponse dans un délai de 2 mois ou en cas de réponse insatisfaisante, vous pouvez saisir la Cnil pour contester la diffusion de votre image.*